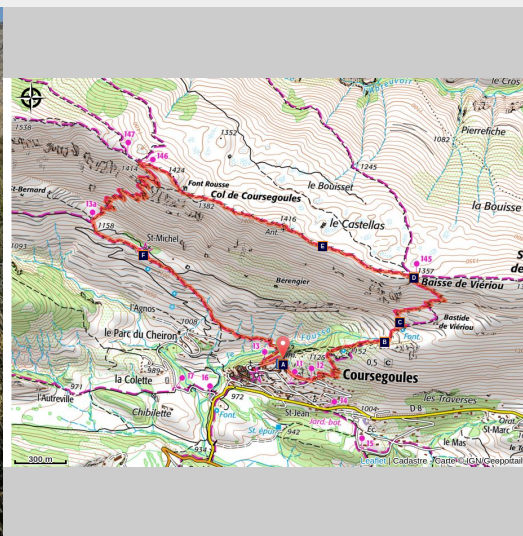
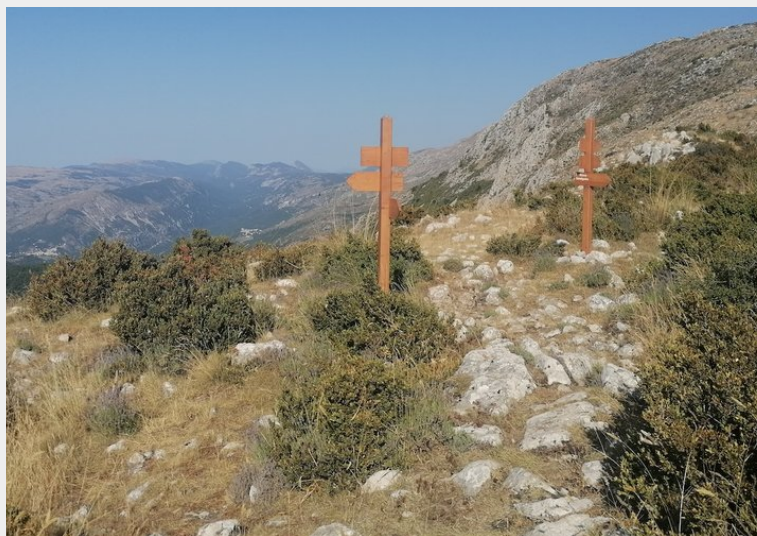


COURSEGOULES - Circuit de Viériou

Coursegoules



(©Charlotte Depardon - PNR Préalpes d'Azur)

Très beau circuit pour monter jusqu'au col de Coursegoules.

«La montée jusqu'au col de Coursegoules est un réel plaisir pour les yeux : une vue à 360° sur les sommets du Mercantour, la vue sur mer et les paysages des Préalpes avec la Cime du Cheiron !» Charlotte Depardon – PNR des Préalpes d'Azur

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h 30

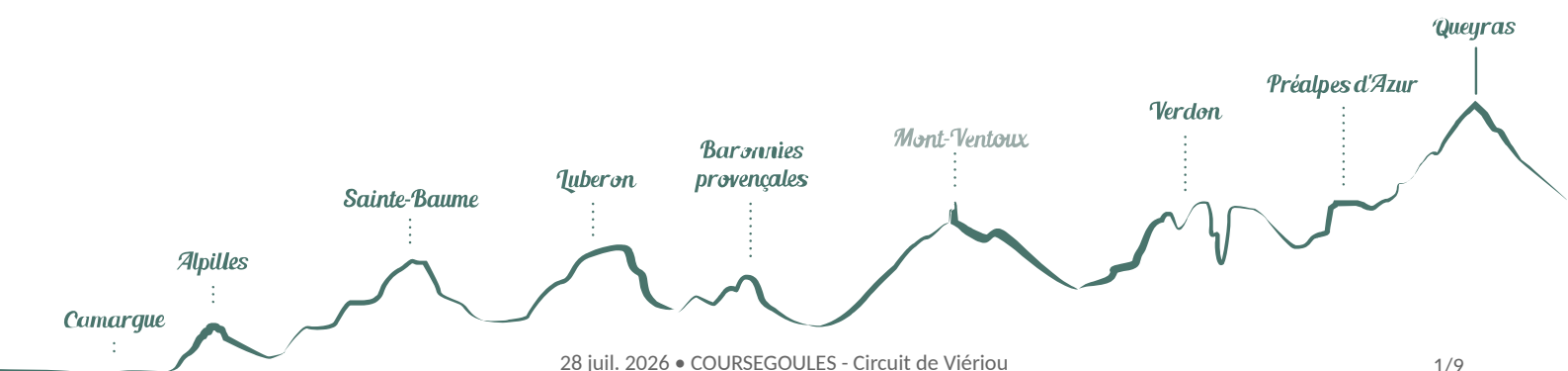
Longueur : 7.3 km

Dénivelé positif : 435 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et histoire



Itinéraire

Départ : Coursegoules

Arrivée : Coursegoules

Balisage :  PR

Du parking du Colombier (en haut du village), rejoindre la balise 12 et prendre le sentier à gauche direction Baisse de Viériou.

1-Après une montée modérée, atteindre la baisse de Viériou balise 145 et prendre à gauche en direction du col de Coursegoules.

2-Longer la crête et profitez-en pour admirer la vue. Puis remonter le chemin légèrement à droite et atteindre la balise 146. Prendre à gauche pour entamer la descente direction Coursegoules.

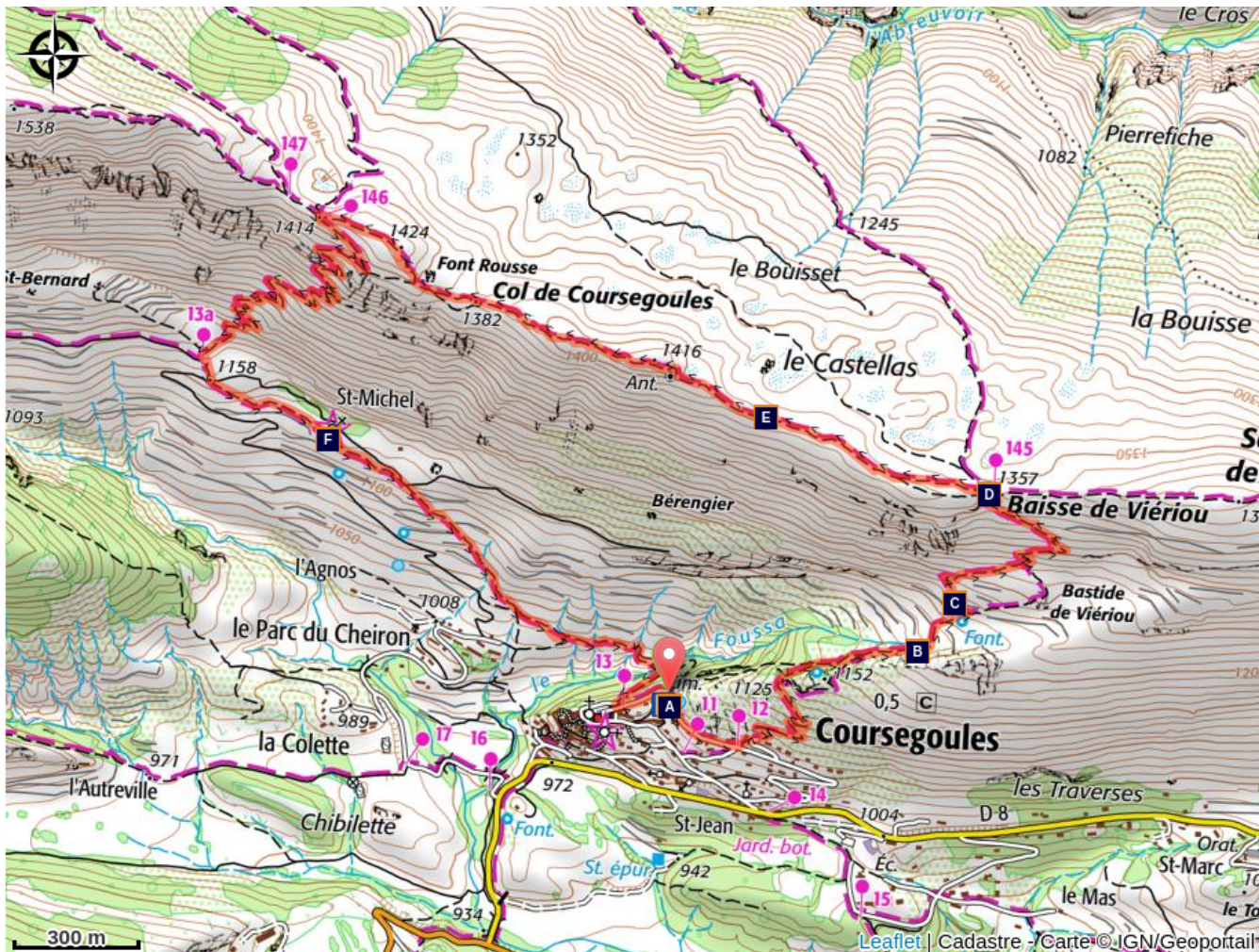
3-Redescendre progressivement par les nombreux lacets et rejoindre la balise 13a. Prendre le sentier à gauche jusqu'à la chapelle St-Michel.

4-Garder tout droit après la chapelle et rejoindre Coursegoules par une descente très progressive.

Le Département des Alpes-Maritimes, dans le cadre de la gestion des itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), assure l'entretien de cet itinéraire ainsi que celui de sa signalétique et de son balisage.

Vous trouverez les informations actualisées sur les ouvertures-fermetures de l'itinéraire en consultant le lien : [Circuit de Viériou - Randoxygène](#)

Sur votre chemin...


Village de Coursegoules (A)

 Vautour fauve (C)



 La Bergerie (E)

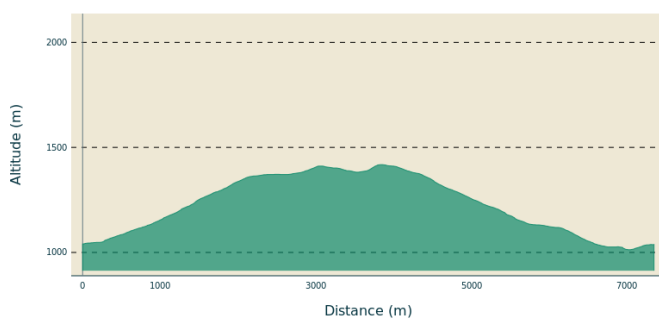
 Le Genêt (B) Baisse de Viériou (D) Chapelle St-Michel de Lagnes (F)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- ZONE PASTORALE : en présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse. Pour mémoire, consulter [les bons réflexes à adopter face aux chiens de protection](#) et regarder la [vidéo sur les chiens des moutons](#) sur le Parc naturel régional du Luberon.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Altitude min 1013 m
Altitude max 1418 m

Accès routier

De Nice (aéroport), prendre l'autoroute A8 vers Antibes, sortir à Cagnes-sur-Mer et suivre la pénétrante vers La Colle-sur-Loup, puis vers Vence. De Vence, remontez la route sinueuse du col de Vence (RD2) et rejoindre Coursegoules.

Parking conseillé

Parking gratuit du Colombier (43°47'41.9"N 7°02'31.5"E)

Source



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Département des Alpes-
Maritimes - Randoxygène

Lieux de renseignements

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur



contact@pnr-prealpesdazur.fr

Tel : (+33) 4 92 42 08 63

<https://www.parc-prealpesdazur.fr/>

Sur votre chemin...



Village de Coursegoules (A)

Coursegoules est un village pittoresque avec une architecture médiévale bien préservée. N'hésitez pas à déambuler au sein de ses ruelles étroites pour y découvrir cette architecture et ses maisons en pierre. Vous pourrez également vous ravitailler grâce à la boulangerie et à l'épicerie présentes au sein du village.

Crédit photo : ©Charlotte Depardon - PNR Préalpes d'Azur



Le Genêt (B)

Facilement reconnaissable de sa couleur jaune, vous allez traverser une zone où vous serez entourés de genêt. Le genêt est un arbuste appartenant à la famille des Fabaceae. Peu consommateur d'eau, il se plaît sur sol acide et rocaillieux. Vous pourrez en observer certains brûlés. C'est le résultat d'un brûlage dirigé. Cette pratique est souvent utilisée dans le cadre du pastoralisme. La végétation, devenant trop importante, les troupeaux ne peuvent plus passer et pâturer. Dans les Alpes Maritimes, c'est le service FORCE 06 qui s'occupe de cette pratique afin de réouvrir les milieux. Une fois le milieu réouvert, les troupeaux vont à leur tour l'entretenir et éviter sa fermeture.

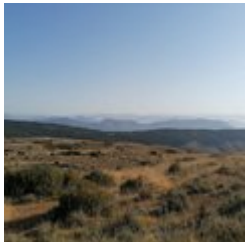
Crédit photo : ©Ulysse Mariette - PNR Préalpes d'Azur



Vautour fauve (C)

Espèce protégée, le vautour fauve se distingue du vautour moine par son plumage brun clair et sa tête blanche. Il niche dans les falaises entre 200 et 1600m d'altitude et peut pondre un oeuf tous les ans. Les vautours observables sur cette étape nichent dans les gorges du Verdon et survolent les Préalpes d'Azur à la recherche de nourriture. Ils jouent un rôle primordial dans la chaîne alimentaire car c'est une espèce nécrophage ou charognarde : elle mange les carcasses des animaux morts tels que le mouton, la vache, la chèvre ou bien même les animaux sauvages, limitant par la même occasion la prolifération de maladie. Pensez à observer autour de vous, vous aurez peut-être l'occasion d'en apercevoir !

Crédit photo : ©Maël Laurent-Cauchy - PNR des Baronnies Provençales



Baisse de Viériou (D)

Vous reconnaitrez cette jolie crête grâce aux deux balises 145 du département. Admirez au Sud la vue sur le littoral de l'Estérel jusqu'à Villefranche-sur-Mer. Tournez-vous de l'autre côté pour visualiser les dolines et plus au loin le sommet de l'Estellier. Par temps dégagé, vous aurez la chance d'admirer le Mercantour avec face à vous des sommets emblématiques tels que le Mont St-Sauveur, la Cime du Mercantour ou encore la Cime du Gélas, point culminant des Alpes Maritimes.

Crédit photo : ©Charlotte Depardon - PNR Préalpes d'Azur



La Bergerie (E)

La bergerie est l'habitat principal du berger lors de son activité. Elle comprend l'abri du berger et celui des moutons. Elle permet au berger de sécuriser son troupeau de potentiels vols par autrui ou bien même de se protéger des prédateurs. Elle se trouve à proximité des aires de battage et l'on retrouve également, un peu plus éloigné, les cabanes, abris plus secondaires pour le berger.

Certaines bergeries sont encore utilisées aujourd'hui par les bergers qui montent leur troupeau pour la saison estivale. Le berger vivant au rythme de ses brebis, soyez discrets aux alentours des bergeries.

Crédit photo : ©Charlotte Depardon - PNR Préalpes d'Azur



Chapelle St-Michel de Lagnes (F)

Nichée dans un cadre naturel et paisible, cette chapelle est dédiée à St-Michel, l'archange protecteur. Sa construction daterait des années entre 1050 et 1150. Constituée d'une simple nef et d'une abside, la chapelle St-Michel de Lagnes fait partie des monuments du patrimoine roman des Préalpes d'Azur. Pour en savoir plus, consultez la page : [Chapelle St-Michel de Lagnes](#) et écoutez le podcast : [Et la chapelle se met à chanter](#).

Crédit photo : ©PNR Préalpes d'Azur



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- Département des Alpes-Maritimes - Randoxygène